



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

personnes sans domicile fixe

Question écrite n° 98991

Texte de la question

Ils sont jeunes, sans domicile fixe, et sont de plus en plus nombreux à atterrir à Tarbes et Lourdes, sortes de villes terminus pour le réseau ferroviaire, le plus avantageux moyen de transport pour ces exclus de la société. Or malgré leur tradition bien ancrée dans l'histoire et les faits de villes d'accueil et généreuses envers les plus faibles et exclus, Tarbes et Lourdes ont de plus en plus de mal à prendre en charge et à accompagner efficacement ce public. Par manque de moyens en structures sociales d'hébergement spécialisées et programmes spécifiques assurément... Compte tenu de cette situation qui devient de plus en plus problématique et préoccupante pour la cohésion sociale au sein même du département des Hautes-Pyrénées, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande donc à Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité de lui indiquer les mesures urgentes qu'elle entend prendre afin de renforcer de façon significative la prise en charge et l'accompagnement vers la réinsertion des publics en errance et exclus de plus en plus présents à Tarbes et Lourdes.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98991

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : cohésion sociale et parité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juillet 2006, page 6930